



SwissLife

*Document à caractère publicitaire*

*SwissLife*  
*Homme Clé +*

*Choisir d'assurer l'avenir de votre entreprise*

*#YourLife*



# SwissLife Homme Clé +

*Un tiers des entreprises cessent leur activité à la suite de la disparition d'un homme clé. Pour pallier les conséquences liées à celle-ci, Swiss Life vous propose SwissLife Homme Clé +, un contrat d'assurance décès dédié (non rachetable).*

## La simplicité

En cas de décès ou de Perte totale et irréversible d'autonomie (PTIA), Swiss Life verse à l'entreprise le montant du capital assuré, aidant votre entreprise à se réorganiser et à poursuivre son activité.

Vous pouvez compléter votre contrat par des garanties optionnelles selon vos besoins :

- invalidité permanente totale (IPT) d'exercer sa profession avec un taux d'invalidité supérieur à 66 % ;
- incapacité totale et temporaire (ITT) d'exercer sa profession à la suite d'une maladie ou d'un accident. Une franchise unique : 90 jours, et versement jusqu'au 365<sup>e</sup> jours d'arrêt de travail ;
- option Sport+ : vous avez la possibilité de procéder au rachat de certains sports à risque, pratiqués à titre amateur.
- option dégressivité du capital : dans le cadre d'une adhésion de durée fixe de 5, 10 ou 15 ans, vous pouvez choisir de faire décroître le capital assuré linéairement sur la durée d'adhésion.

## La souplesse

Vous choisissez, selon la trésorerie de votre entreprise, la périodicité de paiement des cotisations : mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle.

## La fiscalité

Les cotisations versées sont des charges d'exploitation déductibles des bénéfices de l'entreprise. En cas de décès, le capital versé constitue un profit exceptionnel qui peut faire l'objet d'un étalement sur cinq ans, selon la fiscalité en vigueur. Votre interlocuteur commercial se tient à votre disposition pour vous apporter les précisions nécessaires.



Un montant de capital décès important : jusqu'à 50 000 000 €.



Un simple questionnaire de santé est suffisant si vous êtes âgé de moins de 46 ans avec un capital assuré inférieur à 1 000 000 € ou si vous êtes âgé de 46 ans à moins de 55 ans avec un capital assuré inférieur à 750 000 €.



Des cotisations déductibles de l'exercice en cours.



Un capital IPT important de 5 000 000 €.



Des indemnités journalières importantes en cas d'ITT : 1 000 € par jour.



La possibilité de procéder au rachat de certaines exclusions liées à des sports à risque, pratiqués à titre amateur.



### À retenir

Un contrat complet, accessible à toute entreprise\* soumise aux bénéfices industriels et commerciaux ou à l'impôt sur les sociétés.

\* Dans une entreprise individuelle, le bénéficiaire ne peut pas être l'exploitant lui-même.

# Découvrez aussi notre produit

## *SwissLife Garantie Associés +*

L'indisponibilité ou le décès d'un collaborateur clé d'une entreprise peut entraîner de graves difficultés pour celle-ci, voire son arrêt. La disparition d'un associé peut aussi avoir d'importantes conséquences financières, et exposer la société à l'entrée d'un tiers non désiré dans son capital.

**Grâce aux contrats d'assurance décès SwissLife Homme Clé + et SwissLife Garantie Associés +, vous protégez votre entreprise contre ces risques.**

### **SwissLife Garantie Associés +**

- Un capital versé aux associés actifs pour conserver le contrôle de l'entreprise.
- Un capital élevé : jusqu'à 50 000 000 €.
- Une gestion de la succession facilitée.
- Une mise en place sur simple questionnaire de santé, sous conditions\*.
- Une fiscalité optimisée sur les capitaux versés.

\* Un simple questionnaire de santé est suffisant si vous êtes âgé de moins de 46 ans avec un capital assuré inférieur à 1 000 000 € ou si vous êtes âgé de 46 ans à moins de 55 ans avec un capital assuré inférieur à 750 000 €.

*Ces deux contrats complémentaires et répondant à des besoins différents peuvent être souscrits ensemble ou séparément.*



## MY SwissLife

▪ Ensemble, connectés à vos choix. ▪

*Pilotage de vos contrats*

*Mise à disposition de vos documents*

*Connexion à votre conseiller*

*Connectez-vous sur [myswisslife.fr](https://myswisslife.fr)*

*Pensez à vous munir de votre identifiant personnel et de votre mot de passe*



### Vivre selon ses propres choix avec Swiss Life

Swiss Life est un acteur référent en assurance et gestion de patrimoine, avec un positionnement reconnu d'assureur gestion privée. Notre approche est globale en assurance vie, banque privée, gestion financière, ainsi qu'en santé, prévoyance et dommages. Une approche globale, parce que l'essence de notre métier est d'accompagner chaque parcours de vie, privé et professionnel. Grâce à un conseil personnalisé, fondé sur la proximité, l'écoute et la pédagogie, nous construisons chaque jour une relation de confiance avec chacun de nos clients, particuliers comme entreprises. En tant qu'entreprise responsable, nous sommes engagés dans une démarche de développement durable, dont l'ambition est de permettre aux générations actuelles et futures de vivre selon leurs propres choix.

#YourLife

*Nous permettons à chacun  
de vivre selon ses propres choix.*

*Contrat d'assurance de groupe  
à adhésion individuelle  
assuré par SwissLife Assurance  
et Patrimoine.*

*SwissLife Assurance et Patrimoine  
Siège social :  
7, rue Belgrand  
92300 Levallois-Perret  
SA au capital social  
de 169 036 086,38 €  
Entreprise régie par  
le Code des assurances  
341 785 632 RCS Nanterre  
[www.swisslife.fr](http://www.swisslife.fr)*